

KYANEOS : UNE SOLUTION POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE PERSONNELLE TOUT EN DÉCARBONNANT LE SECTEUR DU BATIMENT EN FRANCE.

Février 2020

Raphaële THÉVENIN – Consultante Sénior

Clémence LACHARME – Consultante Sénior

Roman LEDOUX – Manager

ET SI UNE SOLUTION D'ÉPARGNE EXISTAIT POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE PERSONNELLE TOUT EN CONTRIBUANT À DÉCARBONER LE SECTEUR DU BATIMENT EN FRANCE ?

Pour réduire son empreinte carbone et tendre vers la neutralité, un ménage peut agir sur trois volets. La priorité est d'abord de réduire les émissions qu'il induit par ses consommations, par exemple en réduisant la consommation de produits carbonés, en utilisant des transports moins carbonés, en isolant son logement etc. ce sont des actions sur lesquelles le ménage a un levier direct.

En parallèle, il peut également contribuer à réduire en dehors de leur empreinte carbone (« émissions évitées » pour eux), par exemple en investissant dans des solutions collectives moins carbonées (ex. des projets d'énergies renouvelables), ou en investissant dans des projets qui réduisent physiquement les émissions (ex. rénovation de logements autres que le sien).

Enfin, en plus des deux volets ci-dessus, un ménage peut contribuer à augmenter les puits de carbone pour séquestrer les émissions présentes et à venir, par exemple en investissant dans des arbres.

L'étude ci-dessous porte sur le deuxième volet d'action d'un ménage vers la neutralité : Kyaneos possède une SCPI de rendement qui propose à un ménage de réduire les émissions « chez les autres » (autres = d'autres ménages et par conséquent les émissions du secteur du bâtiment en France) en investissant dans des logements collectifs en mauvais état, dans de petites zones urbaines (inférieures à 250 000 habitants) dans toute la France. L'objectif est double : les rénover afin de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre, en diminuant leur consommation énergétique (isolation) et l'empreinte carbone de leur système énergétique (grâce à la mise en place de pompes à chaleur), et par la même, augmenter le confort et diminuer les factures liées à l'énergie pour les occupants, souvent de revenus modestes.

KYANEOS VS. AUTRES SOLUTIONS D'ÉPARGNE « VERTE » POUR LES MÉNAGES EN FRANCE

Différentes solutions d'épargne, ayant un effet de réduction de l'empreinte carbone d'un secteur en France, existent pour les ménages. Dans le secteur du bâtiment, elles peuvent être d'investir en action dans des foncières engagées sur le climat qui exploitent et rénovent des bâtiments, ou sur des SCPI de rendement qui rénovent des bâtiments pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre (ex. Kyaneos).

Dans le secteur de l'énergie, il est possible pour des ménages d'investir dans des projets d'installation d'infrastructure de production d'énergie vertes, qui visent à remplacer des énergies carbonées.

4 solutions d'épargne ont été comparées à Kyaneos :

- 2 solutions « bâtiment » (1 SCPI et 1 foncière)
- 2 solutions « énergie » (financements participatifs de projets)

Les résultats de l'étude montre que Kyaneos parvient à la plus forte réduction des émissions à montant d'investissement équivalent : 0,5 kgCO_{2e} réduit¹ par an pour 100€ investi, comparé à 0,07 kgCO_{2e}/an pour 100€ investi pour l'autre SCPI, et 0,3 kgCO_{2e}/an pour 100€ investi en action sur une des foncières les plus engagées du secteur vis-à-vis du climat.

Par ailleurs, les projets d'infrastructures d'énergies renouvelables induisent 8 fois plus d'émissions qu'ils n'en réduisent, contre un facteur 1,4¹ pour Kyaneos. Ceci s'explique par le fait que ces projets consistent en une création de nouvelles infrastructures qui n'existaient pas avant, comparé à Kyaneos pour laquelle les bâtiments qui induisent des émissions par leur consommation d'énergie existaient déjà avant investissement et travaux, et que les travaux réalisés induisent eux-mêmes peu d'émissions. Kyaneos ne vient donc ajouter que de faibles de nouvelles quantités de gaz à effets de serre dans l'atmosphère contrairement aux nouveaux projets d'installations d'énergie décarbonée.

ÉMISSIONS ÉVITÉES EN INVESTISSANT SUR KYANEOS VS. BILAN CARBONE PERSONNEL

En fonction de l'épargne qu'un ménage peut investir sur Kyaneos, il peut contribuer à une réduction des émissions du secteur du bâtiment par an, et donc s'« attribuer » des émissions évitées pour lui, à la hauteur de 4,5% de ses émissions personnelles annuelles, en moyenne, pour les ménages les plus aisés, soit 1 tCO_{2e} par an (NB : un ménage émet en moyenne 11 tCO_{2e}/an, 25 tCO_{2e}/an pour le décile le plus aisé). Ces mêmes ménages doivent en parallèle réduire leurs émissions de 8 %/an tous les ans, afin d'atteindre un bilan carbone de 2 tCO_{2e} en 2050.

Une solution pour les ménages des classes moyennes de pouvoir investir sur Kyaneos afin de tendre eux aussi vers la neutralité carbone en contribuant à décarboner le secteur du bâtiment est de faire un emprunt (type « immobilier hors résidence principale », ou type « consommation »), et les banques doivent donc faciliter ces investissements.

“ En plaçant son argent sur la SCPI Kyaneos, un ménage réduit jusqu'à l'équivalent de 4,5% de ses émissions personnelles, l'année du placement. ”

POUR UN MÉNAGE, INVESTIR CHEZ KYANEOS, C'EST DONNER DU SENS A SON EPARGNE, EN CONTRIBUANT A RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DU SECTEUR DU BATIMENT

Le secteur du bâtiment est le 2^e secteur le plus émetteur en France, et représente 26% des émissions nationales si on considère les émissions liées uniquement aux consommations énergétiques, soit environ 115 MtCO_{2e} (données 2016). La décarbonation du secteur est donc nécessaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France. Les émissions venant essentiellement des bâtiments déjà existants, la rénovation est une solution clé pour réduire les émissions du secteur. Malgré des objectifs ambitieux, ainsi que des subventions pour les particuliers qui existent depuis des années, l'investissement direct par les ménages reste insuffisant. Le premier suivi de la Stratégie Nationale Bas Carbone (2018) soulève ce point délicat : le rythme de rénovations lourdes des bâtiments existants suscite des "préoccupations". **L'aide de l'investissement « indirect » est donc nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques de la France !**

¹ Les valeurs indiquées ont été estimées à partir des calculs de réduction d'émission réalisés par Kyaneos suite aux travaux de rénovation effectués, dont la méthodologie et les résultats ont été audités par échantillonnage et validés par Carbone 4.

De plus, des acteurs comme Kyaneos ont une capacité de structuration de solutions bas carbone « industrialisables » que les ménages ne pourront jamais avoir, ce qui fait un argument supplémentaire pour appeler au soutien de tels vecteurs d'investissements « indirects ».

D'après Carbone 4, l'épargne des français susceptible d'être fléchée sur des fonds « verts » est de 1747 milliards d'euros, constituée de l'épargne actuelle investie en actions, obligations, fonds communs de placement et assurances vie (Source : Banque de France). Si ce montant était fléché vers un fonds tel que la SCPI que propose Kyaneos, il permettrait une réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur Bâtiment de 8,7 MtCO₂e, soit 8% des émissions totales du secteur en France.

“ Si toute l'épargne des français² était fléchée sur des fonds comme ceux de Kyaneos, cela réduirait de 8% les émissions annuelles du secteur Bâtiment à l'échelle nationale. ”

Mise en garde : ce document ne prétend pas être exhaustif ni contenir toutes les informations souhaitées pour prendre certaines décisions d'investissement. Carbone 4 et ses dirigeants, employés et agents respectifs déclinent expressément toute responsabilité qui pourrait être fondée sur l'évaluation de Carbone 4 et toute erreur ou omission dans celle-ci. L'évaluation de Carbone 4 ne constitue pas une forme de recommandation de la part de Carbone 4 en ce qui concerne la vente ou l'achat de titres des actifs décrits dans le présent document. Ce document ne doit pas constituer la base exclusive des décisions d'investissement ou de toute autre décision ou action.



Fondé en 2007, le cabinet de conseil Carbone 4 accompagne la transformation du monde vers la décarbonation et l'adaptation au changement climatique.

Trait d'union entre l'excellence scientifique et le monde économique, nous guidons nos clients avec lucidité et enthousiasme dans la compréhension du monde qui se dessine.

² Si toute l'épargne des français² était fléchée sur des fonds comme ceux de Kyaneos, cela réduirait de 8% les émissions annuelles du secteur Bâtiment à l'échelle nationale.